

SASU MAYOTTE PLAISANCE

mise à disposition du public du dossier de demande d'autorisation environnementale du projet relatif aux travaux d'aménagement du Port de plaisance de Mamoudzou

Annonce n° 143
Type Avis au public
Parution print 21/12/2023 · Le Journal de Mayotte (JDM_20231221.pdf)

Objet : Avis au public

Le Préfet de Mayotte informe la population de la mise à disposition du public du dossier de demande d'autorisation environnementale du projet relatif aux travaux d'aménagement du Port de plaisance de Mamoudzou, se déroulera :

du mardi 2 janvier 2024 au mercredi 31 janvier 2024 inclus.

Les informations relatives au projet peuvent être demandées à la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Mayotte (DEAL), auprès de Madame Erell DOS-SANTOS - erell.dos-santos@developpement-durable.gouv.fr

Le dossier de mise à disposition du public sera consultable sur le site internet de la DEALM à l'adresse suivante :

<https://www.mayotte.developpement-durable.gouv.fr/consultations-publiques-a30.html>

Le dossier, ainsi qu'un registre seront déposés à la mairie de Mamoudzou pendant cette période afin que chacun puisse en prendre connaissance et apporter des observations sur place ou par voie électronique (courriel : pref976-mise-a-disposition@mayotte.gouv.fr) **jusqu'au mercredi 31 janvier 2024 inclus**

Ces documents seront consultables aux heures habituelles d'ouverture de la mairie de Mamoudzou (ci-après) :

Du Lundi au Jeudi : de 07h30 à 15h00

Le Vendredi : de 7h30 à 11h30

Le Préfet ,
délégué du Gouvernement